



Driessen cédé aux Giants pour 3 joueurs D 1

la tribune

76e ANNÉE — No 139 — 24 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 2 AOUT 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine



Suzanne Blais-Grenier



Elmer MacKay



Benoît Bouchard

Le remaniement du cabinet Mulroney

Une dizaine de ministères seraient touchés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement semblant manquer de nerf et d'une orientation homogène après 11 mois d'administration, les rumeurs sur la Colline parlementaire veulent que le premier ministre Brian Mulroney procède dès vendredi aux premiers d'une série de changements au sein du Cabinet et de l'administration fédérale.

Jusqu'à une dizaine de ministères considérés comme de moindre importance pourraient être touchés ainsi que plusieurs postes-clés au sein de la fonction publique.

Vient en premier la nomination d'un nouveau greffier du Conseil privé — poste le plus important de toute la fonction publique —, puis celle d'un nouveau sous-ministre des Finances qui, selon un informateur, viendrait du secteur privé. Il faudra vraisemblablement attendre deux semaines avant de connaître les modifications au Cabinet.

Deux noms sont mentionnés pour combler le poste de greffier, ceux d'Arthur Kroeger, 52 ans, et de Paul Tellier, 46 ans. Le premier est l'ancien secrétaire du ministère d'État à l'Expansion économique régionale, maintenant disparu. Actuellement, il participe, pour le cabinet, à l'analyse du projet américain d'Initiative de défense stratégique, communément appelé la Guerre des étoiles. Quant à M. Tellier, il est sous-ministre de l'Énergie.

Les noms de Gérard Veilleux, secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales, et d'Allan Gotlieb, ambassadeur du Canada aux États-Unis, sont également cités.

Si M. Mulroney choisit M. Kroeger, a commenté un observateur près du gouvernement au cours d'une interview, c'est qu'il a l'intention de maintenir sa politique actuelle et de continuer à centraliser le plus de pouvoirs au sein de son propre bureau.

ser le plus de pouvoirs au sein de son propre bureau.

Questions importantes

Par contre, s'il optait pour M. Veilleux, c'est qu'il voudrait remettre au Conseil privé une part de l'autorité qu'il a perdue et lui redonner son statut de secrétariat du cabinet et d'agence de coordination.

Il y a un besoin patent d'une ligne de pensée directrice au sein du gouvernement, a ajouté l'informateur qui a demandé à conserver l'anonymat.

Ces décisions surviendraient à un moment critique, le gouvernement devant prendre prochainement position sur des questions importantes comme l'élimination des barrières commerciales avec les États-Unis et la participation à l'étude du fameux bouclier spatial américain.

Ce sont là deux des questions importantes que M. Mulroney pèsera avec le comité d'orientation et des priorités — soit le cabinet restreint — les 21, 22 et 23 août, à Vancouver, en vue de la reprise des travaux parlementaires, le 9 septembre.

Remaniement ministériel

Si par ailleurs plusieurs ministères devaient être touchés par les prochains changements, quelques-uns seulement risquent d'être relégués aux arrières-bancs.

Ainsi, il est presque assuré que Mme Suzanne Blais-Grenier sera soulagée du ministère de l'Environnement, après avoir soulevé l'ire des groupes écologistes, mais on ne doute pas qu'elle se verra attribuer un autre ministère moins houleux.

Autres noms dont il est question comme candidats à des changements: M. Walter McLean, secrétaire d'État; Elmer MacKay, Solliciteur général; Tom Siddon, ministre de la Science; Jack Murta, ministre du Multiculturalisme; Andrée Champagne, ministre de la Jeunesse; Robert Layton, ministre des Mines; et André Bissonnette, ministre des Petites entreprises.

De ce groupe, M. MacKay est le seul à avoir vraiment commis des bévues. Quant aux autres, on attend d'eux qu'ils soient plus famboyants et de meilleurs représentants de leur circonscription.

On croit généralement que M. Mulroney aimerait en particulier redonner du panache au groupe des 11 figures venant du Québec au sein du cabinet. Ou bien il leur confiera des tâches plus importantes, ou bien il insufflera du sang nouveau.

En fait, la plupart des ministres venant du Québec en sont à leurs premières armes en politique et il ont acquis leurs galons dans des ministères de second ordre.

On mentionne deux noms de candidats à des postes supérieurs, soit ceux du ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, et du ministre d'État aux Transports, M. Benoît Bouchard.

Candidate à la direction du PQ

Francine Lalonde veut forcer un 2e tour de scrutin



"Je pense que, pour l'avenir de ce parti et du peuple québécois, il est important d'avoir deux tours à l'élection, ce qui pourrait donner encore davantage de chances à une femme"

par Maurice Girard

BOUCHERVILLE (PC) — L'ex-ministre de la Condition féminine Francine Lalonde a annoncé officiellement son intention de devenir la deuxième femme à vouloir occuper la présidence du Parti québécois.

En conférence de presse hier à la mairie locale, la candidate malheureuse à l'élection partielle de Bertrand a indiqué qu'elle n'avait pas encore recueilli les 250 signatures nécessaires pour l'entrée officielle dans la course.

Entourée d'une poignée d'organisateur et en l'absence quasi-totale de militants, l'ex-syndicaliste, qui a été ministre de la Condition féminine pendant quelques mois, a rendu public son slogan "Prenons parti" en faisant du plein emploi son thème central.

Sa candidature vise à forcer un deuxième tour de scrutin, qui favoriserait une femme. "Je ne me présente pas pour me présenter. Je sais que des personnes dans le parti voteront pour moi, qui n'auraient pas voté pour Pauline Marois. Je pense que, pour l'avenir de ce parti et du peuple québécois, il est important d'avoir deux tours à l'élection, ce qui pourrait donner encore davantage de chances à une femme", a-t-elle dit, sans ajouter le nom du ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, également candidate.

De la souveraineté, qui occupe une bonne partie du discours des cinq autres candidats, Mme Lalonde n'a pratiquement pas parlé. Au point qu'on lui a demandé à deux reprises si elle ne s'était pas trompée de parti. Finalement, elle a indiqué qu'elle favorisait la ratification des propositions constitutionnelles du Québec par l'ensemble des militants péquistes, ce qui modifierait fondamentalement le processus engagé par le gouvernement depuis le dépôt des exigences du Québec.

Mme Lalonde n'est membre du PQ que depuis janvier dernier. Aucun député ne lui a donné son appui, sauf pour le premier ministre René Lévesque qui lui a conseillé de faire le

saut lors d'une rencontre personnelle à ses bureaux de Québec, mercredi.

Realiste, elle ne compte pas recueillir les 400,000 \$ pour la campagne et elle prédit que son organisation ne sera pas très imposante, même si elle aura des bureaux à Québec et à Montréal. Conseillère au ministère de l'Emploi et de la Concertation, elle n'a pas encore obtenu l'assurance de l'appui de son patron, Robert Dean, qui ne prendra parti qu'à la fin des mises en candidature, le 15 août.

Par ailleurs, son directeur de campagne, M. Serge Ouellet, et la responsable de l'agenda, Mme Catherine Gagnon, viennent du bureau du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, un partisan affiché du candidat Pierre Marc Johnson.

Interrogée hier sur ses chances de pouvoir se retrouver à la présidence de cette formation politique, Mme Lalonde, qui affirme avoir été des premiers militants du Mouvement souveraineté association (MSA), a expliqué que sa vision du Québec et son expérience syndicale lui permettent de transformer le PQ en parti du changement. "Je pense que de ne pas avoir été membre du parti toutes ces lunes ne devrait pas être un inconvénient". Quant au thème de sa campagne, elle dit que "le plein emploi, c'est un projet économique et social que les petits peuples réussissent mieux à cause de la solidarité qui les peuvent plus facilement mettre en oeuvre".

Mme Lalonde n'a pas indiqué le ministre qu'elle désignerait à la fonction de premier ministre si elle était élue à la présidence du PQ (puisque'elle ne siège pas à l'Assemblée nationale). A cette question comme à bien d'autres, elle a promis de fournir des réponses bientôt.

La constitution est une priorité, affirme Landry B 1

La CSST offre des "gros lots" à 3,000 veuves

QUEBEC (PC) — Quelque 3,000 conjoints survivants de moins de 65 ans recevant une rente à vie de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) se verront bientôt offrir des "gros lots" pouvant atteindre 100,000 \$.

Deux personnes sur trois, estime la CSST, seront littéralement éblouies par ces sommes et demanderont qu'on leur verse ces montants en guise de règlement définitif.

Plusieurs de ces bénéficiaires, parce que peu avertis, dilapideront ces sommes et se retrouveront rapidement en quête de prestations d'aide sociale.

C'est ce que craignent les autorités de la CSST chargées de mettre en vigueur à compter du 19 août cette disposition de la toute nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ne pouvant orienter de quelque façon que ce soit le choix de ces bénéficiaires, la CSST compte sur la responsabilité sociale des institutions bancaires (banques, caisses, sociétés de fiducie) pour offrir à leurs clients les conseils les plus appropriés.

La CSST, pour sa part, s'emploiera à bien informer chacun de ces 3,000 conjoints survivants des trois autres options disponibles en plus du forfaitaire, soit le maintien de la rente actuelle, sa redistribution ou son nivellement.

"Malgré toutes ces précautions, il est certain que plusieurs gaspilleront cet argent, mais ce sera leur droit et leur choix", affirme M. André Laurin, de la CSST, qui rencontrait hier une dizaine de représentants d'institutions bancaires pour leur demander leur collaboration.

La CSST verse actuellement des rentes à 45,000 Québécois et Québécoises. De ce nombre, 22,000 pourront changer de régime sur une base volontaire. Ce sont 19,000 rentiers de moins de 65 ans et 3,000 conjoints survivants, pour la très grande majorité des veuves de victimes d'accidents du travail.

Pour les 23,000 autres rentiers, ceux de 65 ans et plus et ceux et celles qui reçoivent une rente mensuelle de moins de 100 \$, la nouvelle loi ne change rien. Ils continueront de recevoir leurs rentes avec pleine indexation.

Pour les quelque 3,000 conjoints survivants à qui s'adresse la possibilité de recevoir un montant unique en guise de règlement final, la nouvelle loi prévoit que ce forfaitaire sera d'au moins 50,000 \$.

A ce montant s'ajoutera une rente mensuelle de près de 800 \$ qui sera versée pour une période maximale de 3 ans.

la tribune
Toute une Équipe!
21 FEVRIER
75 ANNIVERSAIRE
1910 1985

Six Hell's Angels encore recherchés

De nos archives

Un cirque qu'il faut boudier

Le 1er octobre 1924, l'éditorialiste du journal LA TRIBUNE s'interrogeait sur la présence d'un cirque à Sherbrooke. Un cirque qui n'avait, selon lui, que le nom. Que viennent faire ici à pareille époque les organisateurs de cette foire grotesque, funambulesque et tintamarresque, sinon grossir leurs goussets en extirpant l'argent des citoyens.

Que viennent faire ici ces montreurs d'ours mal léchés, ces sautilleurs sur fils de fer, ces avaleurs de sabres, ces spécialistes en barbouillages, avec, pour les supposons, tout leur train-la-de vaches à 5 pattes, de veaux à 2 têtes et de serpents à demi-congelés, sinon empêcher les honnêtes gens de dormir, sinon troubler par le vacarme dont ils sont coutumiers la paisibilité et la tranquillité de notre ville.

Si la population de Sherbrooke est sage et réfléchie, elle laissera, cette année, mourir d'inanition ce petit cirque, qui malgré les averse est à dresser ses veilles tentes grises et sales sur le terrain voisin du Manège Militaire du 54e Régiment. Et pour cela, la population Sherbrookoise n'a qu'une chose à faire, une bonne, c'est de ne pas aller voir les niaiseries et les insignifiances que l'on se prépare à lui montrer.

L'état d'urgence en Afrique du Sud

Mgr Tutu prêt à aller en prison

A 6

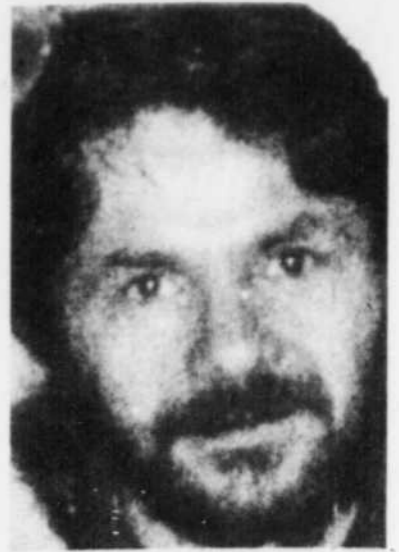
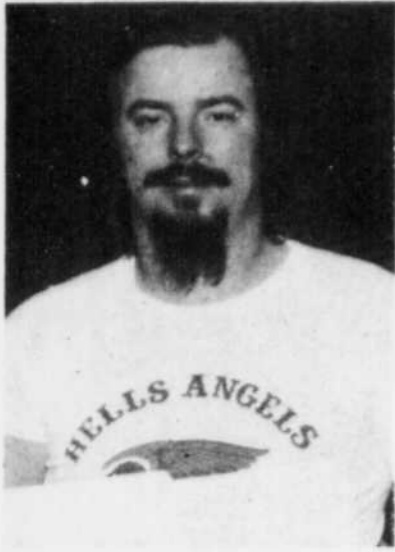
TEMPERATURE
ENSOLEILLE: 7 — 23°C.
DEMAIN: BEAU D-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTSB-4
- BANDES DESSINÉES ...C-4
- DECESC-6
- DE TOUT DE TOUSD-5
- FINANCEB-3
- PETITES ANNONCES ...C-2
- SPORTSD-1
- VIVRE EN '85C-1

Qui de Francine Lalonde ou Pauline Marois finira première derrière les hommes?



Les six membres des Hell's activement recherchés (dans l'ordre habituel): Georges "Boy Boy" Beaulieu, Robert "Snake" Tremblay, Guy "Junior" Auclair, Jacques "Israël" Emond, Yvon "Ba-

gos" Tanguay et Jean-Marcel Desloges. La Sûreté du Québec a souligné que depuis la prise des photos des six individus recher-

chés, leur physionomie a beaucoup changé. On les retrouve davantage avec les cheveux courts et sans barbe.

6 Hell's toujours recherchés

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — La Sûreté du Québec de l'Estrie recherche toujours de façon active six membres des Hell's Angels de Lennoxville pour les fins de l'enquête du coroner concernant les meurtres des six motards lavallois.

Il s'agit de Georges "Boy Boy" Beaulieu, âgé de 35 ans, Robert "Snake" Tremblay, âgé de 31 ans, Guy "Junior" Auclair, âgé de 30 ans, Jacques "Israël" Emond, âgé de 29 ans, Yvon "Bagos" Tanguay, âgé de 35 ans et Jean-Marcel Des-

loges, âgé de 36 ans. La police croit que ces individus que l'on souhaite faire comparaître devant le coroner se trouvent ici même en région, même "Boy Boy" Beaulieu qui est allé en Europe au début de l'été mais qui serait re-

venu depuis un bon moment. Quant à "Snake" Tremblay, c'est cet individu qu'un délateur a identifié comme ayant fait feu sur Guy "chop" Adam, un membre des Hell's de Laval, alors que le délateur faisait le guet à l'extérieur de la maison de Lennoxville.

Au sujet des individus recherchés, il n'y a que Desloges qui pourrait se tenir dans la région de Victoriaville d'où il est originaire. On rappelle que la SQ a effectué

quatre importantes perquisitions et fouilles au repaire des Hell's Angels, à Lennoxville, au sujet de cette affaire d'exécution systématique de membres du chapitre de Laval.

Ces opérations ont eu lieu entre le 11 avril et le 23 juillet. Les perquisitions du 11 et du 23 avaient permis à la police de saisir plusieurs armes à feu dont des armes de poing considérées comme des armes à autorisation restreinte.

Le 23 juillet, les experts de la police avaient relevé des taches de sang séché sur des morceaux de plancher de même que des planches du parquet abimées par des projectiles d'arme à feu, toujours au repaire de Lennoxville.

Selon la police et les premiers témoins à avoir comparu devant le coroner, l'exécution des six membres de la Laval a eu lieu à Lennoxville avant que les cadavres ne soient conduits par camion jusqu'à Berthierville.

Outre ces perquisitions, les enquêteurs au dossier ont multiplié les vérifications et continué de le faire dans les clubs et les endroits où se tenaient habituellement les motards recherchés.

La SQ a dit qu'elle procéderait à la vérification de toute information pouvant mener à l'arrestation de ces individus tout en donnant l'as-

surance que l'on traiterait l'information de façon confidentielle.

Dans le signalement des individus recherchés, on dit que Beaulieu mesure cinq pieds et six pouces, pèse 175 livres, a les yeux et les cheveux bruns; Tremblay mesure cinq pieds et neuf pouces, pèse 175 livres, a les cheveux noirs et les yeux bruns; Auclair, cinq pieds et neuf pouces, les cheveux et les yeux bruns; Emond, six pieds, les cheveux bruns et les yeux pers; Tanguay, cinq pieds et huit pouces, 189 livres, les cheveux bruns et les yeux verts; Desloges, cinq pieds et sept pouces, 155 livres, les cheveux et les yeux bruns.

La police souligne toutefois que leur physionomie a beaucoup changé depuis la prise des clichés qui sont publiés. On les retrouve aujourd'hui davantage avec les cheveux courts et la barbe coupée.

Femme trouvée morte sur une galerie

SHERBROOKE (psj) — La division des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke a ouvert, hier en début d'après-midi, une enquête au sujet du décès d'une femme trouvée morte sur une galerie, rue Bowen sud.

Il s'agit d'une femme de 38 ans qui souffrait de problèmes psychiatriques. Elle avait fui la veille le foyer d'accueil où elle résidait. Sa disparition avait, le soir même, fait l'objet d'une plainte à la Police municipale, à 18h15.

Même s'il y a tout lieu de croire, à moins d'un revirement inattendu, qu'aucune responsabilité criminelle n'entache ce décès, ses circonstances demeurent particulières.

Vers 20 heures, ce mercredi soir pluvieux, moins de deux heures après sa disparition du foyer d'accueil, la femme a cogné à une porte de la rue Bowen sud. "Est-ce que je peux dormir sur la galerie?" demanda-t-elle à l'homme qui lui ouvre. Il répond dans l'affirmative.

Le lendemain matin, son hôte part pour le travail vers les six heures. La dame repose toujours sur la galerie. A cette heure matinale de la journée, elle peut encore dormir, aussi l'homme ne s'en fait-il pas pour autant.

Le midi, de retour à la maison, l'homme a constaté que la femme n'avait pas encore bougé de là: elle était toujours couchée. Il s'est approché pour la toucher et constater qu'elle était morte.

Les Enquêtes criminelles de la Police municipale ont dépêché sur les lieux le détective Marcel Beau-



Les ambulanciers s'apprentent à transporter le corps de la malheureuse au Centre hospitalier Hôtel-Dieu sous les yeux du détective Marcel Beaudoin, des Enquêtes criminelles.

Deux accidents en 18 minutes: deux blessés

SHERBROOKE (psj) — A 18 minutes d'intervalle, deux accidents ont fait autant de blessés, hier après-midi, sur la rue Terrill.

D'abord, à 14h04, les patrouilleurs ont été appelés à la rencontre de la rue Terrill et de la 11e avenue pour un accident impliquant une bicyclette et une automobile.

Le cycliste, Geneviève Ressor, âgée d'une quinzaine d'années, de Sherbrooke a été légèrement blessée dans l'accident. Elle a été con-

duite au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul pour y être traitée.

Puis à 14h22, la collision d'une motocyclette et d'une voiture sous la forme d'un télescopage a causé des blessures aux deux occupants de la moto.

Blessures légères toutefois car les Guy Martel, âgé de 17 ans et Jean Dominique, âgé de 15 ans, tous deux de Fleurimont devaient se rendre par eux-mêmes au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour y être examinés.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 2-500 la tribune

\$1000 A GAGNER
2 MARATHONS DE \$500

2e MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MERCREDI, 31 juillet 1985:**
 I-22, G-60, B-10, I-17, G-54, B-15, I-18, B-12

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **JEUDI, 1er août 1985**
 N-32, I-25, G-49, O-61, B-4, O-88, G-50, O-74

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **VENDREDI, 2 août 1985:**
 N-35, G-46, G-47, N-34, I-21

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

L'auteur d'un appel à la bombe facilement retracé

SHERBROOKE (psj) — L'auteur d'une alerte à la bombe, qui a nécessité l'intervention de six policiers sherbrookoïses à bord de trois véhicules de patrouille en soirée de mercredi au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, a été retracé facilement et rapidement grâce aux installations perfectionnées de Bell Canada.

Selon les informations obtenues, l'appel voulant qu'une bombe déposée au CHUS explose a été capté par une opératrice de Trois-Rivières qui a réfilé l'information à la Sûreté municipale de Drummondville, étant donné l'origine de l'appel.

Mais grâce à un dispositif spécial et perfectionné, on a pu isoler la ligne utilisée par celui qui donnait l'alerte.

Durant ce temps, l'alerte à la bombe a été transmise aux policiers municipaux de Sherbrooke puisque le CHUS est en banlieue de Sherbrooke, sur le territoire de la municipalité de Fleurimont.

On n'a eu aucune peine à déterminer un endroit précis à Grantham-Ouest, en banlieue de Drummondville.

La Sûreté du Québec de l'endroit s'est rendue au domicile en question pour y trouver des gens, notamment trois adolescents dont un de 17 ans qui a avoué qu'il avait fait l'appel au CHUS.

Il s'agissait, semble-t-il, de trois jeunes qui prenaient un malin plaisir à placer de faux appels.

L'auteur de l'alerte du CHUS aura à répondre de ce geste devant le Tribunal de la jeunesse.

La Police municipale a aussitôt dépêché au centre hospitalier trois équipes.

On y a effectué des fouilles de 21h41 à 23h59.

Parallèlement à ces fouilles, Bell Canada prenait les dispositions pour demander à un technicien de rentrer au travail afin de retracer l'origine exacte de cette alerte à la bombe.

carnet

Nouvel inspecteur au département de Prévention des incendies, **Bernard Brisson** a appris que c'était du sérieux quand on devait se rendre au bureau de l'identité judiciaire pour y laisser ses empreintes et faire prendre sa photo. On en perd parfois ses souliers et ses bas.

— O —

Depuis quelques semaines, **Réal Charest dit Le Tigre** travaille ventre à terre à tel point que ses compagnons de travail ont cru voir poindre quelques cheveux blancs. Les plus observateurs et ceux dont l'acuité visuelle est dix sur dix racontent que le blanc est plutôt de la broue dans le toupet.

— O —

On ignore si c'est à cause d'une bibitte happée lors d'une promenade en motocyclette ou si c'est à cause d'une fille qui lui est tombée dans l'oeil que **Robert Cuff** a subi une enflure extraordinaire à un oeil. Son épouse pourrait en dire plus long là-dessus.

— O —

Il semble que les patrouilleurs du poste de Cookshire aient aperçu souvent, ces derniers temps, le sergent **René Poirier** qui s'efforçait avec sa voiture personnelle d'établir le kilométrage exact qu'il y a entre le quartier général de la SQ à Sherbrooke et le poste de Lac-Mégantic.

— O —

L'arrosage des pelouses sera inutile aujourd'hui. L'AQTE

King wellington
 REDIGÉ EN COLLABORATION

rappelle que chaque heure d'arrosage équivaut à la consommation d'eau de toute une journée dans une maison unifamiliale.

— O —

L'ex-détective **Raymond Bonneau** demeure dans une forme superbe. Le tennis le tient en forme et sa préparation à la retraite lui a permis de s'adapter rapidement à ce nouveau mode de vie.

— O —

Marcel Bureau ne rêve plus de participer au Tour de France, mais il pourrait en remonter à plusieurs "jeunes" sur l'art de rouler en bécane.

— O —

Certains amateurs de golf se demandent s'il est possible qu'un jour un 18 trous devienne un 18 étages.

L'ENVELOPPE D'ARGENT
 RADIO **CHT 963**

9.30: \$
 10.30: \$
 11.30: \$
 15.30: \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

la tribune

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

1885-1985 Expo-Sherbrooke 100 ans

Succès éclatant de l'Expo d'hiver

SHERBROOKE — La première présentation de l'exposition d'hiver de Sherbrooke arrive en 1930 et elle remporte un succès étonnant. L'ancienne arène Eugène-Lalonde permet d'abriter environ 500 têtes de bétails, de présenter la parade des animaux dans l'arène et d'asseoir, beau temps mauvais temps, 400 personnes. L'exposition d'hiver intéressait particulièrement les éleveurs d'animaux de boucherie.

L'exposition se clôturait par une vente aux enchères qui attirait les meilleurs acheteurs de Montréal et Toronto. Les vaches laitières, les chevaux, les porcs, les bêtes à cornes et les volailles représentaient les principales catégories d'animaux inscrites. De nombreuses récompenses revenaient aux meilleurs de chaque catégorie grâ-

ce aux octrois des ministères fédéraux et provinciaux de l'agriculture. Pour attirer le public en général, l'exposition présentait des concours hippiques avec tours d'acrobatie.

L'exposition d'hiver a toujours eu lieu en octobre. La dernière édition remonte à 1969. Les éleveurs se faisaient plus rares et les gros acheteurs comme Steinberg ne se rendaient plus dans les expositions pour acheter les animaux de boucherie. Ainsi les prix offerts aux éleveurs étaient moindres qu'auparavant.

L'exposition des animaux de boucherie a été fusionnée à l'exposition d'été et pour permettre de juger à la fois les bovins laitiers et les animaux gras, la foire d'été comporterait désormais 10 jours d'exposition.

Pour vos travaux en...

Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
 Sherbrooke, Qué.
 J1K 2B3
 (819) 563-8333

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

La Quotidienne 896-5848

Programme volontaire de réduction de la consommation d'énergie Hydro-Sherbrooke va de l'avant

par François Gougeon

SHERBROOKE — Le président du Comité de la gestion de l'énergie, le conseiller Hilaire Béliveau, est plus déterminé que jamais à voir Hydro-Sherbrooke donner suite à un programme volontaire de réduction de la consommation d'électricité en période de pointe.

«Dès le départ, j'avais la certitude que ce projet serait bien accepté par nos abonnés. Mais maintenant, nous en avons une preuve tangible entre les mains et c'est bien certain que nous irons de l'avant», a déclaré le conseiller qui préside aux destinées d'Hydro-Sherbrooke, en rapport avec ce projet qui se veut une première au pays.

Le conseiller Hilaire Béliveau base cette détermination sur les résultats d'un sondage mené auprès d'environ 350 personnes. Il a été réalisé pour savoir ce que les abon-

nés du service municipal pensent de la mise en place, sur leur chauffe-eau (un appareil particulièrement énergivore), d'un appareil permettant le délestage en période de pointe, pour un certain temps. Les spécialistes assurent que cette mesure ne dérange aucunement le confort des gens. Le même sondage avait pour but de mesurer le degré de participation éventuelle des abonnés en vue de l'installation, dans leur logement, d'un appareil de signalisation qui, semblable à un feu de circulation, laisse apparaître

une lumière rouge lorsque la demande d'énergie est trop forte. Ce voyant lumineux muni d'un témoin sonore invite alors les gens à réduire leur consommation, soit en retardant le départ de la sècheuse, du lave-vaisselle ou d'autres appareils électriques et ce, sans nuire à leur confort.

Or, face à ce programme en deux volets qui nécessite la participation des abonnés, le sondage a donné des résultats extrêmement positifs, avec des taux de 81 et de 90 pour cent pour chacun des cas. «C'est très encourageant. Au départ, quand j'ai parlé d'un tel programme de contrôle des charges basé sur le volontariat des abonnés, des collègues m'ont dit que les gens n'accepteraient jamais cela. Mais j'étais convaincu du contraire», a

exprimé le président du Comité de la gestion de l'énergie, tout en mentionnant que les gens ont pris l'habitude depuis plusieurs années déjà de vivre avec la crise de l'énergie.

Ainsi, guidé par cette confiance des gens dont témoigne le sondage, Hilaire Béliveau indique que le programme sera mis en place, dans un premier temps, avec possiblement 1,000 ou 2,000 abonnés. Par la suite, ce nombre pourrait être porté à 5,000. Mais il semble qu'il soit impossible d'implanter le projet pour l'automne, du fait que les pièces d'équipements qu'il requiert ne seront pas disponibles avant quelques mois.

A tout événement, le conseiller Béliveau voit dans l'application d'un tel programme une autre me-

sure permettant d'abaisser la surfacturation que subit Hydro-Sherbrooke en période de pointe, de la part d'Hydro-Québec. «En une seule journée, il nous en a déjà coûté plus de 500,000 \$ pour répondre à la demande excédentaire. C'est de l'argent gaspillé, qui ne rapporte rien à personne», a-t-il exposé, signalant qu'en raison de la direction prise depuis les dernières années de mettre l'accent sur l'économie d'énergie, cela représente une épargne annuelle de 1,5 million \$. «C'est de l'argent qui est versé directement dans le budget de la Ville et qui joue pour beaucoup dans le fait de ne pas hausser les taxes», devait-il conclure, tout en se montrant déterminé à explorer d'autres avenues en matière de saine gestion de l'énergie.



Hilaire Béliveau



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Borne-fontaine remplacée

Dans le cadre d'opérations régulières, des cols bleus de la division des eaux, oeuvrant au sein du service des Travaux publics, ont procédé hier au remplacement de la borne-fontaine située à l'angle des rues Kingston et Dunant. Le travail n'a perturbé la circulation qu'une partie de la journée. A chaque année, il s'effectue à Sherbrooke un certain nombre de remplacements de ce type d'équipement, à titre de mesure préventive. Cette année, 12 bornes-fontaines seront ainsi changées, sans compter celles qui se trouvent dans des secteurs faisant l'objet d'une programme de reconstruction.

«Je souhaite», précise le conseiller du district no 11, le secteur où se trouve le club, «que des parts soient par exemple cédées à un quelconque prix aux riverains et aux joueurs de golf, pour être sûr qu'on continuera de jouer au golf à cet endroit. Comme suggestion, les administrateurs actuels pourraient devenir minoritaires et ce serait la meilleure garantie pour que le golf demeure golf.»

Pour la survie du parcours de golf La direction du club devrait vendre des parts aux riverains

— Jean Perrault

SHERBROOKE (sl) — Devant l'éventualité que deux nouveaux projets domiciliaires soient mis en chantier d'ici les prochains mois au Sherbrooke Country Club, dont la construction de tours d'habitation dans un boisé du terrain, le conseiller Jean Perrault souhaite que la direction du club élargisse la gestion de cette entreprise privée afin d'assurer la survie du parcours de golf et de rassurer les résidents.

«Je souhaite», précise le conseiller du district no 11, le secteur où se trouve le club, «que des parts soient par exemple cédées à un quelconque prix aux riverains et aux joueurs de golf, pour être sûr qu'on continuera de jouer au golf à cet endroit. Comme suggestion, les administrateurs actuels pourraient devenir minoritaires et ce serait la meilleure garantie pour que le golf demeure golf.»

Les gens méfiants

Le conseiller Perrault estime que les gens, et plus particulière-

ment les propriétaires de résidences près du terrain de golf, sont devenus méfiants à cause des projets qui pointent à l'horizon. Pour effacer cette crainte et pour assurer la survie du golf, il soutient qu'un nouveau mode de gestion se présente comme une alternative valable.

Il prise cette solution plutôt que d'accepter promptement la demande des administrateurs du club de golf Sherbrooke qui réclament un zonage «parc» pour le parcours de jeu. «J'ai un peu peur qu'on dise plus tard à la Ville de gérer le club de golf parce que ce ne sera plus profitable de le faire», remarque Jean Perrault.

Demande globale

Il précise que la demande du club de golf Sherbrooke est globale et inclut aussi inévitablement les projets résidentiels. «Les gens qui vont éventuellement se prononcer sur les changements de zonage demandés vont vouloir des garanties», signale le conseiller du district no 11. «La meilleure garantie, soutient-il, c'est une nouvelle définition du partenariat qui pourrait prendre plusieurs formes.»

Le budget des immobilisations de la Ville doublera presque

par François Gougeon
SHERBROOKE — Le budget des immobilisations à la Ville de Sherbrooke pour l'année 1985 connaît d'importantes variations, au point qu'il doublera pratiquement à la fin de l'année.

Ce budget, qui avait été arrêté au montant de 11,477,000 \$ à l'automne, a connu plusieurs additions en cours d'année et, lors de la dernière révision, le 18 juin, il atteignait 18,039,700 \$.

Il est commun qu'en cours d'année, un budget d'immobilisations connaisse des fluctuations. Mais pour 1985, la situation est particulièrement marquée, avec des additions de plus de 5,5 millions \$.

Pour le président du Comité administratif, le conseiller Jean-Yves Laflamme, il ne faut pas voir là un signe d'inquiétude ou une menace sévère à l'endroit du service de la dette. «Si le budget des immobilisations a autant augmenté, c'est que différentes décisions ont été prises en cours d'année par le conseil, à l'effet de voter une seule fois tous les montants requis pour différents projets. Par exemple, dans le cas des places publiques et des stationnements souterrains du plateau Marquette, un montant de 3 millions \$ avait été prévu sur deux ans, 1985 et 1986, avec 1,5 million \$ environ pour chaque année. Nous avons décidé de retenir tous les fonds pour ce projet d'un seul coup, en 1985. C'est ce genre de situation qui fait osciller ainsi le budget des

immobilisations», a expliqué Jean-Yves Laflamme.

Le conseiller a signalé que cette façon de procéder facilite les choses. «Cela évite les procédures à répéter pour un même dossier. Sinon, c'est très lourd de fonctionnement», dit-il, mentionnant qu'il s'agira d'en tenir compte dans les prochains budgets d'immobilisations, notamment celui de 1986.

Le président du Comité administratif indique en outre que la hausse imprévue des dépenses d'immobilisations est un signe tangible d'activités importantes à Sherbrooke. En ce sens, il parle par exemple de l'ouverture de rues et de l'installation de services pour de nouveaux développements domiciliaires. Et dans bien des cas, les

montants dépensés seront récupérés.

Pour sa part, tout en partageant ces propos, le directeur général adjoint aux finances, Charles Martel, fait valoir que la situation peut dans un certain sens hypothéquer les prochains budgets d'immobilisations. «Mais il n'y a pas vraiment d'inquiétude. Car il ne faut pas penser que même si plus de 11 millions \$ ont été retenus, les déboursés réellement effectués sont largement inférieurs à cela. Ils n'atteignent pas 4 millions \$», a-t-il dit. «Mais c'est sûr qu'il faudra faire preuve de vigilance», a-t-il renchérit, faisant observer qu'un montant de 2 millions \$ en immobilisations équivaut à un impact de 300,000 \$ pour le service de la dette.

Selon les conseillers du quartier Ouest

Le parc Blanchard a été négligé

SHERBROOKE (FG) — Les conseillers du quartier Ouest ont été unanimes hier à reconnaître que le parc Blanchard a été négligé et que des améliorations devront être apportées.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Visite de boulangers français

Un groupe de 50 boulangers français a débuté une tournée nord-américaine en visitant les Entreprises ETMW Ltée de Sherbrooke. Cette compagnie se spécialise dans la fabrication et la vente d'équipement pour les boulangeries. Les boulangers français ont regardé avec intérêt la confection d'une pièce d'équipement.

«Il y a du juste dans ce que dit M. Fernand Glaude. Il ne s'agit pas d'y investir des sommes folles, mais simplement d'y mettre en place des petits aménagements qui ne coûtent pas une fortune et qui permettraient de satisfaire encore plus les usagers», a noté le conseiller Antonio Pinard.

Tout en signalant qu'il fera front commun avec ses collègues de l'Ouest pour l'adoption d'un budget, à l'automne, qui servira à différents aménagements pour l'an prochain, le doyen du conseil ne veut blâmer personne. «S'il y a de l'indifférence face au parc Blanchard, c'est à cause de certaines circonstances. Le parc Blanchard n'est pas le seul parc dans cette situation car en raison de la politique établie sous le conseil municipal précédent, soit d'investir des grosses sommes pour aménager des parcs urbains, les autres parcs ont été un peu négligés. Il y a aussi que dans le cas de Blanchard, il fut un temps où l'eau de la plage n'était pas très propre. Alors l'endroit a été un peu délaissé, car les gens y venaient moins nombreux. Mais, maintenant, la situation a changé et je suis bien déterminé à débloquer un budget pour l'an prochain», a dit M. Pinard.

Son collègue Roger Gingues, où se trouve une partie du parc Blanchard (l'autre moitié est dans le district de M. Pinard), rappelle pour sa part que des demandes

pour différents travaux (construction de tables, par exemple) ont déjà été placées depuis plus d'un an et il n'y a jamais eu de suite. «Je n'accuse ni les SRC, ni les travaux publics, ni aucun autre groupe. Mais c'est quand même déplorable que les plans de ces tables n'aient même pas été confectionnés. Il manque de leadership quelque part!»

Quant à Hilaire Béliveau, il déplore que des améliorations mineures, comme le déplacement des cabines de déshabillage ou l'application de peinture à l'intérieur des toilettes, aient donné lieu à tant de problèmes. «Ce sont des améliorations qui auraient dû être faites au printemps», a-t-il dit, comptant bien revenir à la charge à l'automne pour que des crédits soient débloqués afin d'améliorer le parc lors de la prochaine saison.

Enfin, tranchant un peu par rapport à ses collègues, Leonard T. Laflamme est d'accord aussi à ce que des améliorations soient apportées au parc Blanchard, mais considère que la situation à cet endroit n'est pas pire qu'ailleurs. «Au parc Buissonnière, par exemple, il n'y a pas un seul banc et pourtant des résidents de l'hôpital Youville aimeraient bien pouvoir s'y rendre. Il faut bien comprendre aussi qu'il n'y a pas que les parcs à entretenir: les rues sont également très importantes et cette année, nous y avons consenti des sommes importantes», a noté M. Laflamme.

Aucune plainte sur les faux billets de 100 \$ américains

SHERBROOKE (psj) — «J'ignore si c'est la publicité autour de toute l'affaire qui a donné ce résultat, mais nous n'avons enregistré aucune plainte concernant de faux billets de 100 \$ américains échangés en région depuis la diffusion du message.»

L'agent André Gauthier, de la Gendarmerie Royale du Canada de Sherbrooke, a confirmé à La Tribune hier que depuis l'apparition des faux billets de 100 \$ américains à Granby suivie de la diffusion d'une mise en garde en Estrie, les passeurs auraient abandonné, du moins pour le moment, l'idée d'en refiler aux commerçants de la région.

«Cela ne veut pas dire que les passeurs ne reviendront pas. Après avoir passé une journée dans la région de Granby pour y écouler de faux billets, ils auraient entendu la publicité faite autour de la présence de tels billets. Ils ont peut-être décidé, comme c'est leur habitude, d'attendre un moment, de se faire oublier avant d'agir. La publicité a sans aucun doute refroidi leur ardeur.»

Voilà pourquoi si le danger qui menaçait Sherbrooke et la ré-

gion semble écarté, il faut demeurer aux aguets sur ces faux billets de 100 \$ américains, série 1981, banque de Chicago.

Les particularités de ces faux billets sont les suivantes: les numéros de cliché au recto du billet (coin supérieur gauche) se lisent F-3 et (coin inférieur droit), F-22. Les numéros de série notés à date sont D31330731E et E20330498E.

La diffusion des messages de prudence a entraîné une avalanche d'appels à la GRC. «Les commerçants se sont montrés particulièrement intéressés à obtenir de l'information. Nous savons également que toutes les institutions bancaires, banques et caisses, sont au courant.»

On rappelle que les passeurs profitent habituellement des fins de semaine où il y a beaucoup d'activités pour inonder un endroit de faux billets.

Ils les refilent aux commerçants, les plus importants comme les plus modestes.

Les conseils restent les mêmes: vigilance devant ces billets de 100 \$ et promptitude à alerter la GRC ou le corps policier le plus près.

BINGO DE L'EXPO

DE SHERBROOKE

le 7 août

Voyez les informations supplémentaires

demain

120856

L'affaire des piles

Le responsable de l'entretien soupçonné par Champagne

par Michel Morin

MAGOG — Le contrôle exercé par les responsables de l'aide à la navigation au ministère fédéral des Transports sera davantage resserré dans le but d'enrayer complètement le rejet de piles sèches dans les eaux du lac Memphrémagog.

De l'avis du gestionnaire de ce service à Transports Canada, M. Jacques Champagne, il ne fait plus aucun doute que les piles retrouvées dans le lac par l'équipe de recherche Memphrémagog, et dont le quotidien La Tribune a fait état dans sa publication de mardi, ont

été lancées là par la personne qui a la responsabilité d'entretenir les huit bouées lumineuses placées sur ce vaste plan d'eau.

"J'ai pu discuter avec la personne qui a le contrat d'entretien et j'ai maintenant l'assurance que

c'est cet entrepreneur qui a lancé les piles à l'eau", de dire M. Champagne, depuis son bureau de Sorel.

La division de l'aide à la navigation de Transports Canada a déjà établi des normes que doivent respecter les entrepreneurs quand vient le temps de remplacer les piles sèches des bouées lumineuses.

"Mais les procédures qui existent déjà seront modifiées et le contrôle sur les vieilles piles sera encore plus sévère. Toutes les piles qui doivent être remplacées aux diver-

ses bouées lumineuses devront nous être retournées. Et c'est nous qui en disposerons", d'ajouter M. Champagne qui a indiqué que les huit piles servant à alimenter en courant continu autant de bouées lumineuses seront remplacées au printemps.

"Et je m'attends à recevoir, à mon bureau, ces huit piles lorsqu'elles ne seront plus en état de fonctionner. Si je ne les reçois pas, l'entrepreneur ne touchera pas son chèque de paie", de trancher M. Champagne.

L'Expo de Cookshire: c'est parti

COOKSHIRE (YR) — L'Exposition agricole annuelle de Cookshire s'est ouverte hier soir, alors qu'un grand bingo était organisé pour une cinquième année consécutive, à la suite de la cérémonie de l'ouverture officielle, présidée par M. Warren Grapes.

Mme Nicole Couture, secrétaire de l'Exposition, a évalué entre 12.000 et 15.000 le nombre des visiteurs qui pénétreront sur les terrains de l'exposition, jusqu'à la fermeture, dimanche soir. L'an dernier, environ 10.000 personnes avaient franchi les tourniquets.

"Nous avons compté un peu moins de visiteurs que d'habitude, l'année dernière", dit-elle, ajoutant que la température joue pour beaucoup, dans les résultats, de même que l'absence d'activités majeures

se produisant au même moment. "Il est prévu du beau temps pour cette année, ce qui nous amène à espérer une augmentation considérable du nombre des visiteurs", souligne-t-elle.

La secrétaire du comité organisateur de l'Exposition rappelle que le contrat pour les jeux forains et mécaniques a été confié à Carrousel Québécois, un regroupement de propriétaires de manèges. "Nous sommes assurés que ces manèges sauront amuser les jeunes et les moins jeunes qui se rendront sur les terrains de l'exposition, au cours de la fin de semaine", a-t-elle déclaré.

Quant au nombre des animaux ou produits de la ferme exposés, les inscriptions se situent sensiblement au même niveau que l'an dernier. On note toutefois une légère hausse

dans le nombre des chevaux lourds et des chevaux légers inscrits.

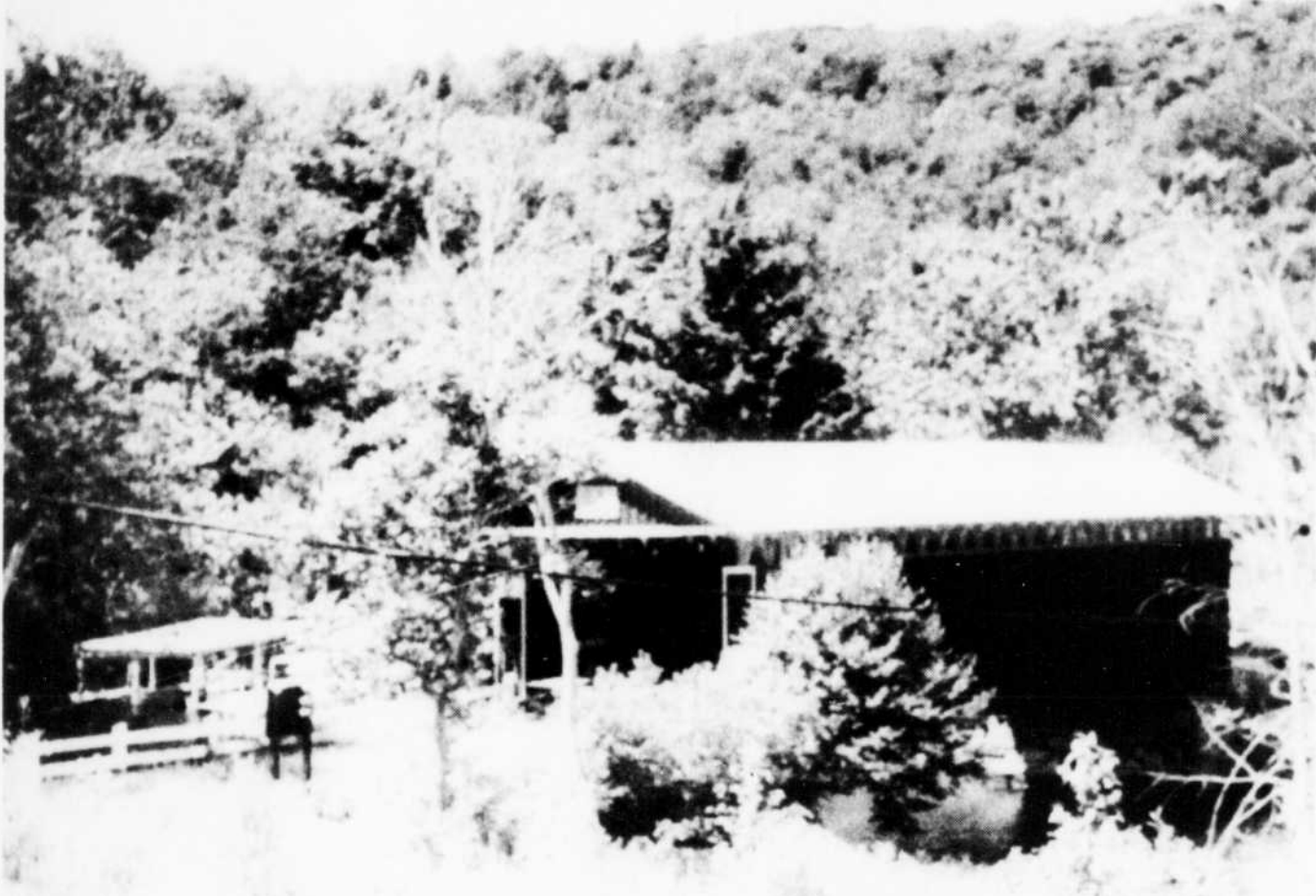
Ainsi, les visiteurs pourront admirer de 125 à 150 bovins laitiers, une cinquantaine de bovins de boucherie, de 80 à 85 moutons, une quarantaine de chevaux lourds et de 40 à 50 chevaux légers. De plus, il est prévu de 70 à 80 exposants de produits de la ferme et de pièces artisanales.

Le comité organisateur a prévu plusieurs spectacles de nature à visiter de tous les âges. Ainsi, il y aura spectacle de magie, vendredi, samedi et dimanche, épreuve de force de poneys, vendredi soir, suivie d'un concours d'amateurs. La journée de samedi, de 10 heures à 16 heures, sera consacrée aux enfants. Un spectacle sur échasses, avec le groupe Les fantaisies de la grandeur a été prévu pour les jeu-

nes, à 13 heures. Il y aura aussi parade des champions et des clubs de jeunes éleveurs, à compter de 15 h. 30.

Un souper à l'intention des maires et des conseillers municipaux de la municipalité régionale de comté du Haut St-François, et des deux députés du comté, sera servi à 18 heures. La journée de samedi se terminera par une épreuve de force de véhicules tout-terrain à 20 heures.

La journée de dimanche sera consacrée au défilé des chevaux légers, à un concours d'attelage de chevaux, à une parade d'animaux et d'équipements agricoles, à un concours d'obstacles avec attelages de chevaux et à une épreuve de force pour chevaux de diverses catégories.



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

Un pont chargé de souvenirs et d'années

Le pont couvert Narrows qui se dresse à l'entrée de la baie de Fitch Bay est un site historique chargé d'années et de souvenirs. De nombreuses photographies sont prises à chaque saison de ce monument des temps passés. Le pont de bois a été construit en 1881.

Les producteurs de porcs très alarmés par la chute des prix

SHERBROOKE (MM) — La Fédération des producteurs de porcs du Québec s'inquiète de l'évolution actuelle du prix du porc.

La décision américaine de lever le droit de douanes sur le porc en coupe exporté aux États-Unis aurait dû avoir un effet à la hausse sur les prix du porc, indique un communiqué émis par la Fédération.

Or, cette semaine, le prix payé aux producteurs a baissé de 4,5 cents par livre, soit de 69,50 cents à 65 cents la livre.

Il est bien évident que les marchés ontarien et américain ont réagi avec nervosité à la décision américaine, mouvement que les analystes du marché n'arrivent pas à comprendre très bien. Le marché américain a baissé d'environ sept

pour cent et l'Ontario semble avoir de la difficulté à maintenir ses exportations de porcs vivants aux États-Unis.

"Au prix actuel", indiquent-ils, "les producteurs québécois perdent 25 \$ par tête qu'ils mettent en marché. A ce rythme-là, personne ne peut tenir bien longtemps."

Cette situation, jugée dramatique par la Fédération, démontre qu'il est grand temps que l'on mette en place un système de mise en marché ordonné au Québec.

"La Fédération des producteurs de porcs du Québec renouvelle donc son appel à tous les intervenants en production porcine au Québec pour que l'on puisse s'asseoir ensemble et voir où va cette industrie", déclare l'organisme.



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

L'entrée de la garderie Chapeau de paille, située à l'extrémité de la rue Stevens, à Rock Island, est particulièrement invitante pour les enfants.

Bientôt une garderie aux Villes frontalières

ROCK ISLAND (MD) — C'est demain qu'aura lieu l'inscription pour les enfants de 18 mois à six ans, à la garderie Chapeau de paille, située à l'extrémité de la rue Stevens, à Rock Island.

L'inscription se déroulera de 9 heures à 15 heures. Toutes les informations nécessaires à l'inscription, à la visite des lieux de même qu'aux différents avantages financiers, seront fournies sur place.

La présidente de l'organisme, Mme Sylvie Rousseau, invite tous les parents qui veulent faire garder leurs petits, à venir constater la sécurité des locaux ainsi que les facilités mises en place par le conseil d'administration, depuis juin 1984.

La corporation sans but lucratif recevra son permis d'ici quelques jours et les opérations officielles débuteront le 12 août. Les activités s'échelonnent sur une période de cinq jours, du lundi matin au vendredi soir, entre 6 h. 30 et 18 heures.

L'immeuble rencontre toutes les normes de sécurité et un personnel

qualifié veillera à fournir aux enfants un milieu de vie de qualité. A l'intérieur et à l'extérieur, tout a été conçu de façon à ce que les jeunes puissent retrouver ce qu'ils ont chez eux. Il y aura des emplacements pour les jeux, les exercices, le repos, l'alimentation de même que pour les arts plastiques.

L'implantation de cette garderie a été rendue possible grâce à une subvention de 42.000 \$ du gouvernement provincial et à une aide financière de 16.000 \$ du gouvernement fédéral. L'Office des services de garde à l'enfance en a supervisé la mise en place.

"Il est à noter que les parents ayant un faible revenu auront droit à une aide financière pour faire garder leurs enfants. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous ouvrons tôt le matin. Nous voulons permettre aux parents travaillant dans les usines, de profiter de nos services," d'ajouter Mme Rousseau.

L'ouverture de cette garderie permettra de créer, au début, cinq emplois.

Au palais de justice

● Breton épinglé à Ottawa

SHERBROOKE — La police a mis le grappin sur Robert Breton, alias Alexandre-Pierre Sévigny, qui ne s'était pas montré le nez à son enquête préliminaire pour répondre d'une agression sexuelle à l'égard d'une jeune fille de 18 ans.

Arrêté à Ottawa, il a été traduit hier devant le juge Michel Côté au palais de justice de Sherbrooke.

Breton, âgé de 23 ans, a protesté de son innocence à des accusations de bris d'engagement de rester à son domicile et de se rapporter à la police judiciaire deux fois par semaine.

Il sera ramené devant le tribunal en matinée.

Le ministère public était représenté par Me Thomas Walsh tandis

que Me Jean Couture assistait Breton.

Le prévenu connu sous le nom de Sévigny a d'abord comparu le 15 avril à Sherbrooke et été renvoyé pour un examen médical.

Se décrivant comme un aide vétérinaire, il a obtenu un cautionnement le 14 mai à des conditions sévères.

Sévigny devait revenir devant le tribunal pour son enquête préliminaire le 14 mai mais personne ne l'a vu au palais de justice avec le résultat qu'un mandat a été émis contre lui.

Ce mandat a été exécuté à Ottawa contre le prévenu dont le nom serait plutôt Breton selon la dénonciation.

● Dowling envoyé à son procès

SHERBROOKE — Freddie Dowling devra subir son procès sous une accusation de possession illégale d'un revolver de calibre .32 trouvé le 30 mai dans la poche d'une veste de chasse saisie dans un motel de Deauville.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix, au terme de son enquête préliminaire.

Dowling, âgé de 55 ans, connaîtra le 9 septembre la date de son procès.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt s'était plaint que la couronne a tenté d'obtenir une troisième remise parce qu'il lui manquait encore des témoins.

L'agent Claude Lauzon, de la Sûreté du Québec, à Montréal, a témoigné qu'il avait vu l'accusé avec une veste semblable sur le dos dans le motel pendant qu'il était à la recherche d'une preuve de maison de débauche.

Il a précisé que la veste a été saisie dans un bureau fermé à clef.

Le procureur Michel Ayotte a réclamé une suspension et un ajournement dans le but de faire entendre le préposé aux armes à feu et un expert en balistique.

Le juge Côté a alors cité Dowling à son examen volontaire.

● Marmiton absous sous condition

SHERBROOKE — Un marmiton a bénéficié d'une libération conditionnelle pour avoir lancé une bouteille de bière dans une fenêtre de l'hôtel Le Baron pendant le conflit

de travail qui sévissait à cet endroit.

Il s'était reconnu coupable de méfait hier devant le juge Michel

Côté, de la Cour des sessions de la paix.

L'accusé, âgé de 21 ans, devra comme condition de sa libération faire un don de 50 \$ à une œuvre de charité et payer 408 \$ pour la réparation de la vitre.

Le défenseur Claude Mélançon avait plaidé que la frustration est à l'origine du geste erratique de son jeune client.

● Sentence reportée au 12 septembre

SHERBROOKE — Le juge Michel Côté a commandé un rapport présentiel pour sonder le cœur et les reins d'un jeune homme qui commettait des cambriolages pour un receleur qui l'a payé avec des stupéfiants.

Le défenseur Jean Leblanc avait imploré l'indulgence pour Sylvain Vachon, âgé de 18 ans, tandis que le procureur Michel Ayotte exigeait la détention.

Le juge Côté a reporté sa sentence au 12 septembre et le prévenu restera écroué en attendant.

Les représentations devant la cour ont révélé que Vachon avait commis quatre cambriolages d'une valeur de 5.700 \$ et un vol de 2.000 \$ entre décembre 1984 et février 1985.

La police a retrouvé chez lui du haschisch à chaque occasion.

Vachon avait obtenu le 23 avril un cautionnement l'astreignant à un couvre-feu.

● Vol au marché aux puces

LAC-MEGANTIC (YR) — Les policiers municipaux de Lac-Mégantic enquêtent sur un vol par effraction perpétré au Marché aux puces, rue Laviolette, à Lac-Mégantic, dans la nuit de mercredi à hier.

Les malfaiteurs ont pris la fuite avec divers objets, que le proprié-

taire de l'établissement commercial évalué à environ 1.500 \$.

A la faveur de la nuit, les voleurs ont levé une trappe donnant accès à la porte de la cave, par où ils ont fracassé pour se glisser à l'intérieur du magasin.

Le vol a été découvert par les employés, lors de la rentrée au travail, hier matin.

Il a toutefois demandé au tribunal de ne pas accabler le prévenu qui avait perdu son emploi dans les cuisines du motel.

Le procureur Céline Otis ne s'est pas opposée à la libération de l'inculpe.

Le juge Côté a dit qu'il tient compte du fait que ce geste n'était pas la manifestation d'une violence organisée qu'il n'aurait pas tolérée.

La police l'a surpris pendant la nuit du 23 juillet au cours d'une effraction et l'a trouvé en possession d'outils de cambriolage.

Me Ayotte a réclamé une peine sévère et exemplaire contre le prévenu en disant que les jeunes ne doivent pas s'attendre de s'en tirer avec des clopinettes lorsqu'ils commettent des crimes.

Me Leblanc a pour sa part insisté sur le fait que son jeune client n'avait pas de foyer comme tout le monde et doit se débrouiller pour vivre avec 150 \$ par mois.

Il a noté que Vachon se trouvait alors sous l'emprise d'un évadé de pénitencier qui le payait avec de la drogue pour voler.

Me Leblanc a ajouté que son client avait plutôt besoin d'aide et d'encadrement à l'aube de sa vie d'adulte.

CORRECTION

Cahier Vente Foyerama, encarté dans La Tribune, le samedi 27 juillet 1985.

Page 43 C — Devrait être: Fer à jet de vapeur de voyage Sanyo.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

121032

Veillez prendre note que la Brasserie Fleurimont (I) est fermée mais que Fleurimont (II) est ouverte avec ses délicieux spéciaux du mois.

BRASSERIE FLEURIMONT (II)
564-1446

Les algues bleues de retour

... dans l'eau consommée à Drummondville

par **Gérald Prince**

DRUMMONDVILLE — Depuis quelques jours, les quelque 50,000 Drummondvillois qui s'approvisionnent à l'aqueduc municipal ont noté que le goût et la senteur de l'eau potable ont passablement changé.

Cette odeur et ce goût de blé d'inde se retrouvent chaque année à la même époque depuis environ cinq ans.



Yves Blais

"C'est à cause de la pollution de la rivière St-François", dit le surintendant de l'usine de filtration, M.

Blais. "Les programmes d'assainissement ne sont pas encore complétés en amont de la rivière et l'arrivée des algues bleues, cause de ces changements, se fait sentir de plus en plus tôt dans la saison", précise M. Blais.

Effectivement, en 1982, les premières algues ont été détectées le 15 août; en 1983, le 5 août; en 1984, le 1er août et, cette année, le 24 juillet.

L'apparition de ces algues, dont le nom scientifique est *Anabaena*, suit de très près la hausse de la température de l'eau. "Dès que la température de l'eau de la rivière atteint 23 ou 24 degrés, les premières algues sont détectées", dit M. Blais.

Les premiers jours, c'est quatre ou cinq algues par millilitre d'eau; hier, c'était 150 et la progression se calcule facilement chaque matin par étude au microscope. M. Blais estime que le sommet sera de 400 à 500 algues par millilitre. Le record, atteint en 1982, a été de 800 algues.

Ces algues, au microscope, ressemblent à un ressort à boudins. Par temps calme, on peut en voir facilement le long des berges de la

rivière en longues traînées bleu-vert. Dans quelques jours, elles ressembleront à des déchets de peinture verte sur le bord de l'eau. Elles disparaîtront avec le refroidissement de l'eau, à l'automne.

"Elles sont absolument sans danger et ne présentent aucun risque pour la santé de la population", explique M. Blais. "Leur effet se fait rapidement sentir cependant: dès qu'elles apparaissent, l'odeur caractéristique du blé se répand en bordure de la rivière et plus encore dans l'usine de filtration même où, en entrant, on se croirait à une épiluchette..."

Correctifs

Depuis que l'algue coupable a été identifiée, il y a quelques années, tout est mis en oeuvre à l'usine de filtration pour contrer ses effets. On ajoute du charbon activé dès que l'eau brute arrive dans l'usine au rythme de 10 parties par million en augmentant quand c'est nécessaire. Ce traitement coûte présentement environ 300 \$ de plus par jour et améliore la situation mais pas complètement.

L'an prochain, quand l'usine de filtration sera agrandie et modernisée, on procédera à la pré-ozonation et à la post-ozonation, ce qui devrait, précise M. Blais, enlever tout goût ou toute odeur déplorable. Les travaux d'agrandisse-

ment, réclamés depuis nombre d'années, ont débuté il y a quelques semaines. "Si les résultats sont comme prévu, ce devrait être la dernière année que l'eau soit aussi malodorante", dit M. Blais.

Pour pallier à l'inconvénient de goût et de l'odeur de l'eau, les Drummondvillois peuvent acheter de l'eau embouteillée vendue dans les établissements commerciaux ou encore, comme environ 300 le font chaque jour, s'approvisionner à deux robinets d'eau spécialement traitée, disponibles à l'entrée de l'usine de filtration. "C'est un traitement de grande classe, beaucoup trop coûteux pour être appliqué à tout le réseau d'aqueduc", précise M. Blais. "Il s'agit d'un traitement par charbon actif granulaire, suivi d'une stérilisation aux rayons ultraviolets."

Effectivement, presque sans arrêt, des gens s'approvisionnent aux deux robinets mis à leur disposition par la ville à l'entrée de la rue Poirier.

Par contre, pas question à Drummondville, de déverser dans la rivière St-François des tonnes de chaux comme cela s'est fait récemment à Granby. "Il s'agit d'un cours d'eau: l'effet de la chaux sur la faune aquatique serait beaucoup trop déplorable", dit M. Blais. "et aurait des répercussions en aval sur plusieurs milles vers le fleuve St-Laurent."



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Jacques Lanciault et ses filles, Marie-Hélène et Evelyne, ont apporté plusieurs contenants en plastique pour avoir de l'eau pour quelques jours.

Le syndicat laissé de côté par la Société nationale de l'amiante

par **Maurice Cloutier**

THETFORD-MINES - Le Syndicat des employés à l'heure de la Société Asbestos ne participera pas à la mise au point du plan d'exploitation de la nouvelle société issue du regroupement.

La Société nationale de l'amiante a poliment décliné la demande syndicale à l'effet d'admettre un représentant du syndicat au sein du comité chargé de concevoir le plan d'exploitation.

Dans sa réponse au syndicat, le président de la Société nationale de l'amiante, M. Gilles Lachance, rappelle que le mémoire d'intention signé par les compagnies minières

impliquées stipule que le plan d'exploitation sera préparé par la direction de Lac d'amiante et soumis aux actionnaires de la Société Asbestos de Mines d'amiante Bell pour approbation.

Précisant que le syndicat fait allusion à un comité qui n'existe tout simplement pas, M. Lachance admet que la direction de Lac d'amiante a constitué plusieurs groupes de travail, dans le but d'obtenir

les données dont elle a besoin pour préparer le plan d'exploitation.

Enfin, il conclut en disant que le plan sera discuté avec les syndicats, après son dépôt. Hier, le président du syndicat, M. Clément Bélanger, était très déçu de cette réponse. Il n'envisageait toutefois pas une nouvelle requête.

Au sujet de la consultation promise après le dépôt du plan, M. Bélanger a lancé: "Il nous consulte pas; il nous avise de..."

Négociations

Une prochaine rencontre de né-

gociations entre le syndicat et la compagnie aura lieu le 7 août, en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail. Les échanges portent toujours sur certaines clauses normatives, dont l'ancienneté. Les clauses salariales n'ont pas encore été touchées.

La plus récente rencontre a eu lieu mercredi. M. Bélanger a déclaré que les négociations avancent lentement mais que le climat est bon. Les syndicats auront le droit de grève dans une dizaine de jours. Leur dernier contrat est échu depuis le 14 mai.

En bref...

L'Amiante

• Procès fixé au 4 novembre

THETFORD-MINES — Le juge François Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice de Thetford-Mines, a fixé au 4 novembre le procès des frères Clarence et Clermont Dubois, de Thetford-Mines, accusés de vol par effraction.

Les deux individus ont choisi un procès devant juge et jury, qui se déroulera devant la Cour supérieure

de juridiction criminelle. Les deux hommes auraient forcé un coffre-fort et volé 500 \$ dans la nuit du 26 juillet chez Succès Ford, à Thetford-Sud. Ils devaient être rapidement arrêtés par les policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines. Jusqu'à leur procès, les frères Dubois seront gardés en prison.

Bois-Francs

• Appui à Jean Garon

VICTORIAVILLE — Le président de l'Association péquiste du comté d'Arthabaska, Mario Bergeron, accorde son appui au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et

de l'Alimentation du Québec, tout comme l'a déjà fait le député Jacques Baril. Le discours nationaliste de M. Garon est ce qui a motivé le choix de M. Bergeron.

Centre du Québec

• Le chevreuil y laisse sa peau

DRUMMONDVILLE (GP) — Les deux occupants d'une motocyclette ont eu la frousse de leur vie lorsque leur véhicule a heurté un chevreuil sur la route 143, vers 15 heures hier.

L'accident, qui s'est produit à la hauteur de St-Nicéphore, n'a occasionné que des blessures mineures aux occupants de la moto, même si leur véhicule a dérapé sur quelques centaines de pieds avant de s'arrêter sur l'accotement de la route. Quant au chevreuil, il a été éventré et tué instantanément.

Garon de passage à Thetford-Mines demain



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Dans le cadre de l'Exposition agricole de Thetford-Mines, qui se poursuit jusqu'à dimanche soir, les membres du comité féminin de la

Société d'agriculture du district de Mégantic exposent plusieurs centaines de pièces d'artisanat au pavillon féminin.

THETFORD-MINES (MC) — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon fera une visite-éclair à Thetford-Mines demain, pour se rendre à l'Exposition agricole.

La présence du ministre, qui arrivera au début de l'après-midi, n'est certes pas étrangère à sa présence dans la course à la présidence du Parti québécois. D'ailleurs, M. Garon a l'intention de circuler sur le terrain et de serrer plusieurs mains.

De leur côté, les organisateurs de l'Exposition profiteront de cette visite inespérée pour demander au ministre d'accélérer le règlement du dossier du prêt sans intérêt.

L'an dernier, le ministre a annoncé l'attribution d'un prêt sans intérêt de 75,000 \$ à la Société d'agriculture du district de Mégantic, afin d'assurer la continuité de l'exposition agricole. Pour rendre cette contribution officielle, quelques documents n'ont toujours pas été signés.

Par ailleurs, les organisateurs vont tenter de soutenir au ministre une nouvelle aide financière qui leur donnerait un coussin plus confortable.

Hier, à l'Exposition, l'achalandage était plus grand dans les étables que sur le terrain alors qu'avait lieu le jugement des bovins de boucherie. D'autres jugements se poursuivent jusqu'à dimanche soir.

Nuit à la belle étoile pour deux Montréalais

DRUMMONDVILLE (GP) — Deux Montréalais, le père et le fils, ont passé une nuit en forêt hier après s'être égarés lors d'une randonnée dans les bois de St-Lucien.

La disparition de Luc Cloutier, 42 ans, et de son fils de 11 ans, Sébastien, a été signalée mercredi, vers 17 heures. Ce n'est qu'hier, vers 4 heures, qu'ils étaient retrouvés sains et saufs par deux agents de la Sûreté du Québec.

Tout a débuté quand M. Cloutier et son fils, qui campent au Domaine des Pins, ont décidé d'aller rejoindre Mme Cloutier qui cueillait des bleuets dans ce secteur boisé. Vers 17 heures, la dame retournait à son point de départ mais n'y retrouvait ni mari ni fils.

La Sûreté du Québec a été informée de la disparition et l'unité d'urgence est entrée en action. Les disparus se trouvaient dans un vaste quadrilatère entre le 3e rang et le 4e rang, aux limites de St-Cyrille. Aucune recherche en forêt ne

s'est faite durant la nuit, les policiers se bornant à klaxonner, à faire hurler les sirènes dans le but d'indiquer la direction à suivre aux personnes disparues.

Vers 4 heures, hier, les agents Serge Sirois et Gaétan Côté ont emprunté un sentier forestier situé à peu de distance du domaine en lançant des cris. Après avoir franchi environ un mille, des cris leur ont répondu. Ils ont demandé aux disparus de ne pas bouger mais de continuer à crier pour les guider. Ils ont trouvé le père et son fils sous un arbre, transis et détrempés, mais sans plus. Pour les policiers, cette recherche a été une expérience difficile: "Le bois est marécageux et sale, avec beaucoup de branches", disait hier matin l'agent Sirois. Les policiers, également détrempés, ont dû aller changer de vêtements avant de continuer leur travail.

L'unité d'urgence avait suspendu

ses opérations vers 2 heures du matin mais devait les reprendre au le-

ver du jour si les disparus n'étaient pas retrouvés.

Visiteur de marque attendu

DRUMMONDVILLE (GP) — Le club Rotary de Drummondville recevra, aujourd'hui, à recevoir avec solennité le docteur Edward F. Cadman, le président du club Rotary international.

Le visiteur arrivera vers 11 h. 30 à l'hôtel de ville où une réception officielle sera tenue à son intention.

Un dîner des Rotariens au Bois-Joli suivra et finalement, M. Cadman dévoilera une plaque commémorative de sa visite au Centre hospitalier Georges-Frédéric, où le directeur, M. Jacques-H. Noël, sera fait membre d'un groupe sélect de ce club: il recevra le titre de Paul Harris Fellow.

Caisse populaire cambriolée

ST-ALBERT (MC) — La Caisse populaire de St-Albert-de-Warwick a été le théâtre d'un vol à main armée vers 17 h. 40, hier.

En fin de soirée, les enquêteurs de la Sûreté du Québec, qui étaient toujours sur place, n'avaient pas encore retracé les auteurs du vol.

Une
Fête de
expo **Famille**
victo '85

Exposition régionale
de Victoriaville

Du 5 au 11 août 1985

N'oubliez pas de consulter
LA TRIBUNE de samedi le 3 août.

Vous y trouverez le programme complet des activités de l'Exposition régionale de Victoriaville.

La CEE durcit le ton face à l'Afrique du Sud: rappel des ambassadeurs des Dix

par Gérard Sevestre

PARIS (AFP) — Un nouveau pas à l'encontre de l'Afrique du Sud a été franchi par les Dix de la Communauté européenne, jeudi à Helsinki, alors que les autorités sud-africaines viennent de décider de nouvelles mesures dans le cadre de l'état d'urgence et menacent leurs voisins de représailles.

En décidant de rappeler en consultation leurs ambassadeurs à Pretoria, afin qu'ils participent à l'élaboration d'éventuelles sanctions, les pays de la Communauté économique européenne ont durci le ton face à l'Afrique du Sud. Cette décision, pour la France, qui a déjà rappelé son ambassadeur, représente un progrès substantiel par rapport à la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères, le 22 juillet dernier à Bruxelles, où les Dix s'étaient seulement mis d'accord pour exprimer leur préoccupation.

Dans le même temps, les Etats-Unis viennent d'appeler de nouveau l'Afrique du Sud à lever l'état d'urgence, et de déplorer les dernières mesures de Pretoria, tout en rappelant l'opposition de principe du président Ronald Reagan à l'égard de sanctions.

Washington avait rappelé son ambassadeur à Pretoria en juin dernier, peu après le raid militaire sud-africain sur Gaborone et l'incident qui avait opposé un commando sud-africain aux militaires angolais dans l'enclave de Cabinda.

De son côté, Pretoria a rappelé en consultation mardi son ambassadeur à Washington. Ce-

lui-ci était en poste depuis plus de deux mois, mais n'avait pas encore pu présenter ses lettres de créance et la presse sud-africaine avait largement fait état de l'hypothèse selon laquelle ce délai serait le fait du gouvernement américain, en raison des tensions diplomatiques entre les deux pays.

Pour le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, la décision prise par les Dix à Helsinki apparaît comme un compromis entre les souhaits de la France, qui a pris une position en flèche au sein de la CEE, et ceux d'autres pays, tels la Grande-Bretagne et la RFA, opposés au principe de sanctions économiques à l'encontre de Pretoria.

Les ambassadeurs ont été convoqués pour participer à une réunion, dans le courant du mois, des hauts fonctionnaires des Affaires étrangères qui ont reçu des ministres le mandat d'établir un inventaire des mesures déjà prises par chaque pays de la Communauté et d'avoir une discussion approfondie des politiques à poursuivre et des mesures à arrêter en vue de contribuer à l'abolition de l'apartheid.

Les restrictions aux obsèques risquent de déclencher de nouvelles tueries

Mgr Desmond Tutu prêt à aller en prison si besoin est

TUMAHOLE, Afrique du Sud (AFP) — L'évêque Desmond Tutu a réussi à calmer une foule tendue de noirs lors de funérailles jeudi, mais a estimé que les restrictions aux obsèques par le gouvernement pourraient déboucher sur de nouvelles tueries.

Le prix Nobel de la Paix s'est dit prêt à aller en prison si besoin est, car il refuse les nouveaux règlements interdisant les funérailles en plein air dans 36 districts sous état d'urgence, ainsi que les sermons et tracts à caractère politique.

Aucun laïc ne dictera mes sermons et "je dirai que désordres et violences dans le pays sont le résultat de l'apartheid", a-t-il dit jeudi à Tumahole, cité noire de Parys, à 100 km au sud-est de Johannesburg. Parys ne fait pas partie des districts sous état d'urgence.

Malgré une forte présence de la police et de l'armée aux abords de la cité noire, près de 10.000 personnes se sont dispersées dans le calme après l'inhumation de trois noirs, tués le 21 juillet dernier par la police à l'issue d'autres obsèques à Tumahole.

S'adressant au gouvernement, l'évêque anglican de Johannesburg a déclaré qu'il était impossible d'empêcher la venue de dizaines de milliers de noirs d'une même communauté à des obsèques "à moins que vous ne vouliez utiliser soldats et policiers pour avoir une autre confrontation, au cours de laquelle il y aura encore des morts". "Cela va exacerber une situation déjà mauvaise".

"Où voulez-vous que nous les noirs puissions parler, exprimer nos sentiments, alors que nous n'avons pas droit à aller au parlement et que le président ne veut pas nous parler?", a-t-il demandé.

La majorité noire n'a pas le droit de vote en Afrique du Sud et le président Pieter Botha vient de refuser une rencontre urgente avec Mgr Tutu pour discuter de la crise dans le pays.

Le prix Nobel de la Paix, qui prêche la non-violence, a rappelé jeudi qu'il pronait la désobéissance civile, en se disant prêt à risquer la prison pour "violier les lois injustes". L'évêque souligne aussi qu'il ne porte pas de laissez-passer, que les noirs sont obligés d'avoir pour circuler dans les zones blanches, et qu'il habite dans une zone réservée aux blancs au mépris de la loi.

Mais dans la salle commune de Tumahole, les tensions traversant la communauté noire sont apparues de façon évidente jeudi.

S'adressant à quelques centaines de personnes pendant les discours funèbres, Tom Letoonye, le jeune secrétaire de l'association civique de Tumahole, a invité la population locale à poursuivre le boycottage des loyers commencé en avril. Les résidents refusent les hausses décrétées par le conseil municipal noir.



Mgr Desmond Tutu s'est adressé, hier, à un millier de noirs, au cours des funérailles de trois noirs tués par la police, près de Johannesburg.

Des Canadiens favorisent le pays de l'apartheid

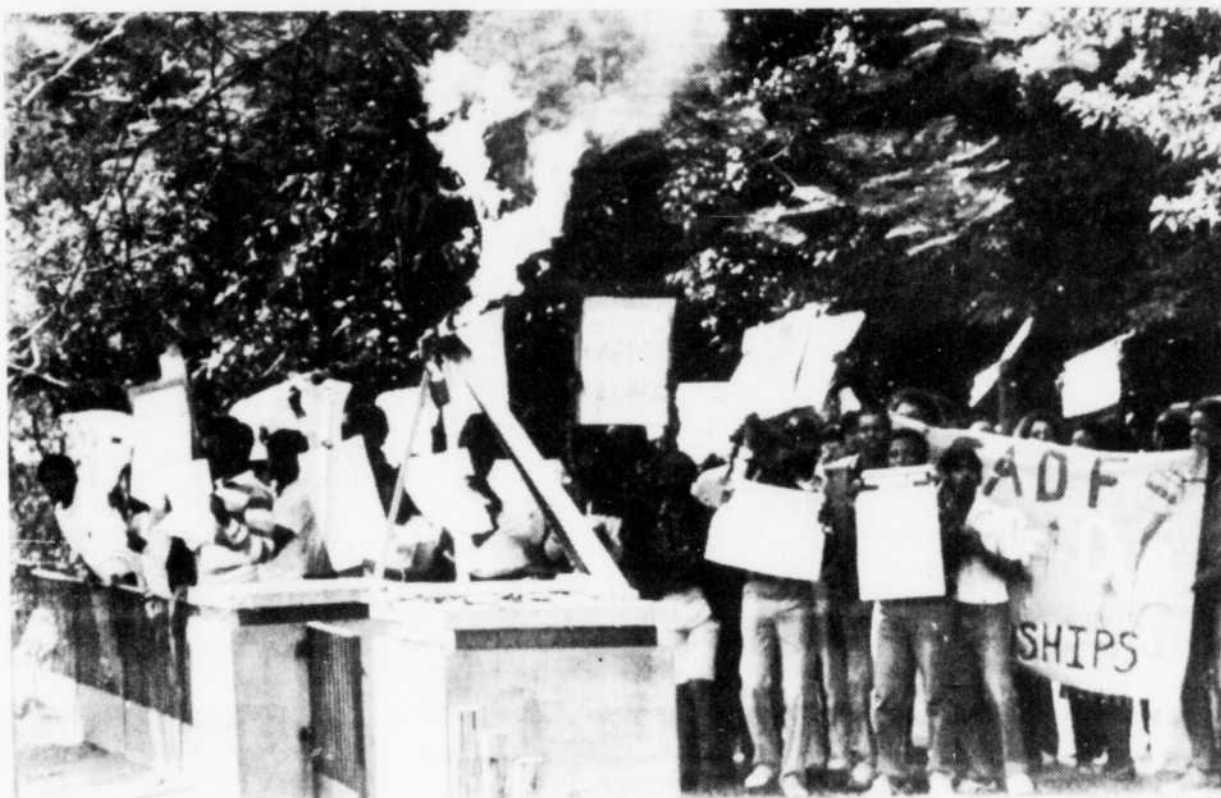
MONTREAL (PC) — La démission de M. Maurice Sauvé de la Canadian-South African Society, la semaine dernière, aura eu pour effet, entre autres, de jeter un peu de lumière sur les liens économiques qui existent entre le Canada et l'Afrique du Sud.

A titre de mari du gouverneur général du Canada, M. Sauvé a jugé "inopportun" d'occuper le poste de vice-président d'une société dont le but est de promouvoir les intérêts du pays de l'apartheid.

Mais la Canadian-South African Society n'est pas la seule au Canada à favoriser les hommes d'affaires de l'Afrique du Sud.

C'est ainsi que les profits réalisés par la vente au Canada des cigarettes Rothmans, Craven A, Peter Stuyvesant et Dunhill vont à la société Rembrandt Tobacco, d'Afrique du Sud, propriétaire de Rothmans par l'intermédiaire d'une compagnie britannique.

Rothmans, de son côté, possède des intérêts de 50,1 pour cent dans Carling O'Keefe, fabricant des bières O'Keefe, Carlsberg, Black Label, Old Vienna et Miller.



Des étudiants d'une école de médecine ont brûlé en effigie le président Botha, à Durban, et des émeutes ont opposé des noirs à des policiers dans dix cités noires d'Afrique du sud. Soixante personnes ont été arrêtées.

Sanctions contre l'Afrique du Sud: désaccord entre le Congrès et Reagan

WASHINGTON (AFP) — La politique de modération du président Ronald Reagan envers l'Afrique du sud, critiquée de toutes parts, apparaissait jeudi fortement compromise après l'accord des deux chambres du Congrès sur l'imposition de sanctions économiques contre le régime d'apartheid.

La Maison Blanche a réaffirmé jeudi son opposition à toutes sanctions économiques, qui, selon le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, nuira aux noirs en Afrique du Sud plus qu'à quiconque.

Il s'est cependant refusé à prédire si le président Reagan opposera finalement son veto au projet de loi lorsqu'il lui sera présenté.

Ce projet, sur lequel se sont mis d'accord mercredi soir des négociateurs de la chambre des Représentants et du Sénat et qui doit encore être approuvé par les deux chambres en séance plénière, prévoit notamment l'interdiction de la vente aux Etats-Unis de Krugerrands, pièces d'or sud-africaines (environ \$22 millions par mois actuellement) et de l'octroi de prêts bancaires au gouvernement de Pretoria.

Ces sanctions, estime-t-on dans les milieux économiques, ne devraient avoir qu'un impact limité sur l'économie sud-africaine mais elles constituent une nette condamnation de la politique dite d'engagement constructif de M. Reagan, qui privilégie la diplomatie pour amener le régime d'apartheid à se réformer.

C'est la première fois que le parti républicain et l'opposition démocrate parviennent à un accord sur des sanctions contre l'Afrique du Sud. Le projet de loi prévoit aussi

que le président Reagan devra prendre au moins une nouvelle sanction dans un an si des progrès n'ont pas été faits vers la fin de l'apartheid.

Cet accord est extrêmement significatif, a estimé le représentant démocrate de New York Stephen Solarz. Cela reflète un nouveau consensus au Congrès sur le fait que la seule façon d'amener des changements en Afrique du Sud est l'application de pressions plutôt que des tentatives futiles d'amicale persuasion.

À bout de freins?

Confiez vos problèmes de freins à nos spécialistes. Notre garantie Speedy vous suit!

FREINS À DISQUES* **69⁹⁵\$** pour 2 roues
(léger supplément pour plaquettes à garniture semi-métallique)

FREINS À TAMBOURS* **49⁹⁵\$** pour 2 roues
*Valable pour la plupart des voitures

Speedy VOUS SUIV!

silencieux Speedy

Sherbrooke 1905, rue King ouest 819-563-0036	Granby 436, rue Principale 514-378-4629	Drummondville 187, boul. St-Joseph 819-477-5844
--	---	---

le demi-litre

ROUGE ou BLANC
un casse-croûte... à bon prix!

2,65 \$

PRIX SUGGÉRÉ

DU MARCHAND
vin de table
500 mL